

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 24 novembre 2016

Monsieur Guy TEISSIER, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 89 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Michel AZOULAI - Loïc BARAT - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Patrick BORE - Nicole BOUILLLOT - Marie-Christine CALATAYUD - Laure-Agnès CARADEC - Michel CATANEO - Gérard CHENOZ - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Sandrine D'ANGIO - Monique DAUBET-GRUNDLER - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Jean-Claude DELAGE - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Pierre DJIANE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Nathalie FEDI - Richard FINDYKIAN - Josiane FOINKINOS - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - José GONZALEZ - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Laurent LAVIE - Gisèle LELOUIS - Marie-Louise LOTA - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Janine MARY - Martine MATTEI - Georges MAURY - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Christian PELLICANI - Claude PICCIRILLO - Stéphane PICHON - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Gérard POLIZZI - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Julien RAVIER - Martine RENAUD - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Sandra SALOUM-DALBIN - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Guy TEISSIER - Jocelyne TRANI - Cédric URIOS - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI - Kheïra ZENAFI.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Hélène ABERT représentée par Janine MARY - René AMODRU représenté par José GONZALEZ - René BACCINO représenté par Marie-Josée BATTISTA - Mireille BALOCCO représentée par Marlène PREVOST - Mireille BENEDETTI représentée par Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre BERTRAND représenté par Josiane FOINKINOS - Jean-Louis BONAN représenté par Patrick BORE - Frédéric BOUSQUET représenté par Frédéric COLLART - Valérie BOYER représentée par Julien RAVIER - Sophie CELTON représentée par André MOLINO - Alain CHOPIN représenté par Nicole BOUILLLOT - Emilie DOURNAYAN représentée par Frédéric DOURNAYAN - Michèle EMERY représentée par Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Dominique FLEURY VLASTO représentée par Marie-Louise LOTA - Roland GIBERTI représenté par Jérôme ORGEAS - Annie GRIGORIAN représentée par Régine GOURDIN - Nathalie LAINE représentée par André GLINKA-HECQUET - Dany LAMY représenté par Jeanne MARTI - Hélène MARCHETTI représentée par Jean-Pierre GIORGI - Marcel MAUNIER représenté par Jocelyne TRANI - Xavier MERY représenté par Richard FINDYKIAN - Yves MORAINÉ représenté par Gérard CHENOZ - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC représentée par Danielle MILON - Roland POVINELLI représenté par Paule JOUVE - Marine PUSTORINO-DURAND représentée par Monique DAUBET-GRUNDLER - Jean ROATTA représenté par Guy TEISSIER - Isabelle SAVON représentée par Stéphane PICHON - Maxime TOMMASINI représenté par Nathalie FEDI - Lionel VALERI représenté par Andrée GROS - Josette VENTRE représentée par Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Christian AMIRATY - Mireille BALLETTI - Sabine BERNASCONI - Roland BLUM - Nadia BOULAINSEUR - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Catherine CHAZEAU - Vincent COULOMB - Michel DARY - Eric DIARD - Nouriati DJAMBAE - Yann FARINA - Céline FILIPPI - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Bruno GILLES - Georges GOMEZ - Vincent GOMEZ - Louisa HAMMOUCHE - Garo HOVSEPIAN - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Fabrice JULLIEN-FIORI - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Stéphane MARI - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Guy MATTEONI - Patrick MENNUCCI - Virginie MONNET-CORTI - Patrick PADOVANI - Didier PARAKIAN - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Nathalie PIGAMO - Muriel PRISCO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Roger RUZE - Eric SCOTTO - Emmanuelle SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Karim ZERIBI.

Signé le 24 Novembre 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 8 Décembre 2016

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

**FES 001-299/16/CT**

**■ Budget 2017 : Etat Spécial de Territoire  
DBP 16/15045/CT**

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence sur proposition du Président délégué de Commission soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Par courrier en date du 14 octobre 2016, Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence a informé Monsieur le Président du Territoire de Marseille-Provence du montant de la dotation de gestion attribuée au Territoire Marseille Provence pour l'élaboration du budget Primitif 2017 :

-au titre de la dotation de fonctionnement : 89 618 268,00 euros  
-au titre de la dotation d'investissement : 139 545 187,47 euros

Ainsi, suivant l'instruction budgétaire M57, il est proposé d'approuver l'Etat Spécial du Territoire Marseille Provence pour l'exercice 2017 tel que joint et présenté en annexe.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de Territoire Marseille Provence,**

**Vu**

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5218-8 et suivants ;
- La délibération n° HN 01-001/16/CT du 23 mars 2016 du Conseil du Territoire portant élection de Monsieur Guy Teissier en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La délibération du Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence n° HN 056-187/16/CM du 28 avril 2016 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- L'Etat Spécial de Territoire de l'année 2017 ;
- Le cahier d'Investissement 2017 du Territoire Marseille Provence ;
- La note de présentation de l'Etat Spécial de Territoire.

**OUÏ LE RAPPORT CI-DESSUS,**

**Entendues les conclusions du rapporteur,**

**Signé le 24 Novembre 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 8 Décembre 2016**

## **DELIBERE**

### **Article unique:**

Approuve l'Etat Spécial de Territoire de Marseille Provence arrêté aux chiffres inscrits à la Balance générale du budget primitif 2017. Il s'équilibre en Dépenses et en Recettes comme indiqué ci-après :

Section de Fonctionnement	98 627 346,00 euros
Section d'Investissement	142 134 849,36 euros

Présents	89
Représentés	30
Voix Pour	94
Voix Contre	0
Abstentions	25

### **Adoptée**

#### Se sont abstenus :

Sophie CELTON - Karim GHENDOUF - Michel ILLAC - Patrick MAGRO - Martine MATTEI - André MOLINO - Christian PELLICANI - Marc POGGIALE - Georges ROSSO - René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Michel CATANEO - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Jocelyne TRANI.

Certifié Conforme,  
Le Président du Conseil de Territoire  
Marseille Provence  
Député des Bouches-du-Rhône

Guy TEISSIER

**Signé le 24 Novembre 2016**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 8 Décembre 2016**